

# AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION CIBLEE DU 09/07/2024 ÉMISSION SIMULTANÉE

— UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE —

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons et d'obligations du trésor dont les termes sont les suivants:



## CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE						
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 65 000 MILLIONS DE FCFA						
DATE DE VALEUR	: 10 juillet 2024						
Denomination	BAT-91 Jours	BAT-140 Jours	BAT-364 Jours	OAT-3 ans	OAT-5 ans	OAT-7 ans	OAT-10 ans
Code ISIN		CI0000007589		CI0000007621	CI0000007688		CI0000007720
Maturité	91 jours	140 jours	364 jours	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans
Valeur nominale unitaire	1 000 000	1 000 000	1 000 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Prix				Multiples	Multiples	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	Multiples	Multiples	5,70%	5,90%	6,00%	6,25%
Échéances	08.oct.24	26.nov.24	08.juil.25	05.juin.27	03.juil.29	10.juil.31	03.juil.34

Pour les OAT, le remboursement du capital des titres émis interviendra à la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à son taux d'intérêt et ce, dès la fin de la première année.

Pour les BAT, Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons

## DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mardi 09 juillet 2024 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues  
à travers l'application  
SAGETIL-UMOA

Les investisseurs devront transmettre leurs offres via les SVT de l'Etat de Côte d'Ivoire

						
---	---	---	--	---	---	---

Dakar, le 05 juillet 2024

Le Directeur de UMOA-Titres

Le Directeur Général des Financements

Oulimata NDIAYE DIASSE

Lanciné DIABY

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:

email : [umoatitres@umoatitres.org](mailto:umoatitres@umoatitres.org) / Tel : +221 33 849 28 28